Date: 07.09.2017

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 4
Surface: 114'234 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 66581192
Coupure Page: 1/3

Addiction Valais veut devenir «un centre de bien-être»

CHANGEMENT Une directive envoyée aux responsables des structures choque certains. Les dirigeants justifient cependant le nouveau concept de soins.

Le taux d'hébergement de janvier à juillet 2007 des trois institutions d'Addiction Valais est à comparer avec un objectif fixé pour chacune à 90%. INFONF/GALLAY

REMOUS Une directive envoyée il y a trois semaines par Ueli Gerber, le codirecteur d'Addiction Valais avec Géraldine Biollaz, fait réagir certains employés des quatre structures de la fondation: Via Gampel dans le Haut-Valais, Villa Flora à Sierre et les foyers Rives du Rhône à Sion et Salvan. Ueli Gerber y mentionne clairement qu'Addiction Valais doit devenir *«un centre de bien-être au sein duquel la consommation de psychotropes est réglementée»*.

Un nouveau concept dur à accepter pour certains

Les mots *«centre de bien-être»* utilisés pour définir un lieu où des personnes viennent soigner leurs dépendances aux drogues ou à l'alcool, ainsi que l'entrée de psychotropes dans les structures, ont choqué des membres du personnel.

«La personne ne vient pas ici en séjour de vacances! Par ailleurs, on a toujours travaillé avec le concept d'abstinence totale pour les résidents. Cette nouvelle vision est très difficile à vivre pour moi, car je me suis engagé ici avec un concept auquel je croyais, qui avait un sens et qui fonctionnait», nous a confié, dépité, l'un des employés, désirant garder l'anonymat.

Plusieurs de ses collègues redoutent aussi le nouveau concept de soins émis par la direction. Mais aucun n'ose le dire ouvertement, par crainte d'être remercié. *«Plusieurs personnes ont été virées pour avoir osé s'exprimer. Je suis en rupture de confiance avec la direction»*, confie un autre employé. Il faut dire que depuis 2013, Addiction Valais a vécu une crise importante. En quatre ans, la fondation a connu 36 départs dont quinze licenciements. Des chiffres confirmés par Géraldine Biollaz.

Pour les dirigeants, les craintes sont dues à une mauvaise interprétation des propos tenus dans la directive. *«Réglementer les psychotropes ne signifie pas que la personne peut consommer la substance qui pose problème. Celle qui pose problème, on l'arrête! Par contre, si le résident prend de la méthadone, on ne va pas tout stopper. Cela ne servirait à rien. On ne va pas l'infantiliser. Au contraire. On doit séduire le client avec un traitement qui lui convient. Il doit être d'accord avec ce qui est proposé»*, explique Ueli Gerber. Il ajoute qu'il n'y a plus de place

Date: 07.09.2017

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

ZOOM
Addiction Valais veut devenir «un centre de bien-être»

Page: 4
Surface: 114'234 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 66581192
Coupure Page: 2/3

pour un concept moraliste. *«C'est fini! Il faut être en phase avec les besoins des gens et la vie actuelle.»*

Quant à la crise, le président Fernand Nanchen estime que c'est du passé. *«Cela se passe magnifiquement bien à l'intérieur, car il y a des gens engagés avec nous qui ont décidé de rester et de travailler avec nous. Le reste, c'est du passé.»*

Entre 27% et 59% d'occupation à Villa Flora

Mais dans cette directive qui évoque l'évolution en centre de bien-être, on parle aussi de situation d'urgence face à une baisse des taux d'occupation des différentes structures entre janvier et juillet 2017. En effet, alors que l'objectif est fixé à 90%, Villa Flora à Sierre oscille par exemple entre 27 et 59%, Via Gampel entre 57 et 90% tandis que la situation est jugée «correcte» aux Rives du Rhône qui n'affichent que trois mois sur sept au-dessous de 100%.

Quelles sont les raisons de la baisse? Si la direction qualifiait les taux d'occupation d'*«alarmants»* dans la directive, elle nuance aujourd'hui ces propos. *«Les taux ont toujours été fluctuants. Toujours. Etiez-vous venue nous poser des questions lorsqu'en janvier 2013, les Rives du Rhône enregistraient 43% d'occupation? Vous profitez de la crise: c'est pour cela que je me braque un peu»*, lance vivement Fernand Nanchen, qui explique le taux très bas de 27% en juillet à Villa Flora. *«La situation est particulière dans cette structure en raison du récent changement d'équipe. La nouvelle équipe doit mettre en place les réseaux. Evidemment que cela péjore la qualité relationnelle et la mise en place de clients possibles, c'est vrai.»*

Existe-t-il aussi une méfiance des services à l'origine de placements, dont les médecins ou les services sociaux? Raphaël Voide, qui coordonne la psychiatrie de liaison pour les adultes, se dit, lui, encore confiant en Addiction Valais. *«Je n'ai pas vu de changements. Nous continuons à travailler avec eux sur le terrain.»*

Un autre psychiatre valaisan, qui collabore avec Addiction Valais depuis des années, avoue par contre se poser des questions. *«Pour l'instant, c'est le point d'interrogation. On ne sait pas trop ce qui se passe. C'est flou.»*

Du côté de la direction, on estime que la raison globale de cette baisse du taux d'occupation est plutôt à trouver dans le changement de société. *«Les entreprises ne peuvent plus envoyer les gens pendant six mois pour une thérapie; c'est un investissement énorme. Nous devons privilégier les séjours plus courts et nous adapter à chaque client. A nous de lui proposer un séjour qui lui convient pour concilier sa vie familiale et professionnelle»*, précise Ueli Gerber.

Les anciens résidents ne témoigneront plus

Enfin, cette directive intervient aussi quelque temps après l'annonce du licenciement du directeur des Rives du Rhône. A l'époque, le président Fernand Nanchen nous affirmait que le concept de soins ne changerait pas au sein de cette structure. Les juges des mineurs du Valais avaient d'ailleurs écrit une lettre au conseil de fondation pour connaître l'avenir du concept thérapeutique. *«On nous a garanti que la prise en charge resterait la même et que les Rives du Rhône continueraient selon le même concept de soins. Nous sommes soulagés car nous avons pu constater que ce concept fonctionne bien»*, note Anne-Catherine Cordonier Tavernier, juge des mineurs du Valais central.

Aujourd'hui, les dirigeants continuent à affirmer que ce concept ne changera pas malgré cette notion explicite de centre de bien-être. *«Les gens des Rives du Rhône fonctionnent avec une pédagogie de l'expérience; ils ont des méthodes où les jeunes vont dans le désert ou en haute route; c'est très bien que les jeunes en fassent l'expérience, qu'on leur montre les limites. Je soutiens ce qui est fait aux Rives. Pour des adolescents, c'est très bien. Par contre, on ne peut pas le faire avec des adultes de 55 ans!»* note Ueli Gerber.

Il a aussi décidé de ne plus permettre aux anciens de Villa Flora de témoigner auprès des résidents. *«Il y a une conception qui peut être trop moraliste pour les personnes. Le témoignage peut culpabiliser nos clients. J'y suis défavorable.»* Ce que ne comprend pas Gérard Bulliard, pré-

Date: 07.09.2017

Le Nouvelliste

Le Nouvelliste
1950 Sion
027/ 329 75 11
www.lenouvelliste.ch

Genre de média: Médias imprimés
Type de média: Presse journ./hebd.
Tirage: 37'826
Parution: 6x/semaine

Page: 4
Surface: 114'234 mm²

CANTON DU VALAIS
KANTON WALLIS

Ordre: 1095432
N° de thème: 999.099

Référence: 66581192
Coupure Page: 3/3

sident de l'association. «*Notre but était de montrer aux résidents que nous sommes aussi passés par là et que nous en sommes sortis*».

Une opposition qui dévoile les deux philosophies s'affrontant aujourd'hui autour d'Addiction Valais.

CHRISTINE SAVIOZ

> «On doit séduire le patient avec un traitement qui lui convient.»
>
> **UELI GERBER**
> CODIRECTEUR D'ADDICTION VALAIS

> «On a toujours travaillé avec un concept d'abstinence complète.»
>
> **UN EMPLOYÉ**
> DÉSIRANT GARDER L'ANONYMAT

POLITIQUE ANALYSE DEMANDÉE

Le dossier a pris une dimension politique. Le docteur Laurent Rey, député PDC, estime qu'une enquête est nécessaire «*pour savoir ce qui se passe vraiment à l'intérieur d'Addiction Valais*». Il a déposé une interpellation urgente au Parlement en juin dernier, après l'annonce du renvoi de Xavier Roduit, le directeur des Rives du Rhône.

«*La cheffe du Département de la santé m'a répondu sur le licenciement en disant que c'était un contrat privé mais n'a pas voulu se prononcer sur Addiction Valais en général. Cela ne m'a pas satisfait. Les gens ont le droit de savoir! D'autant plus que l'Etat met des millions dans cette fondation.*» En effet, pour 2016, Addiction Valais a reçu 7 millions de subventions de l'Etat du Valais, dont 3,3 millions pour le secteur ambulatoire-direction-services centraux et 3,7 millions pour l'hébergement. Le médecin-député ne va donc pas s'arrêter là et déposera prochainement un postulat. «*Ce sera malheureusement plus long, mais je ne vais pas lâcher ce dossier.*»

De son côté, Esther Waeber Kalbermatten, la cheffe du Département de la santé, n'est pas au courant de la directive interne adressée à tous les responsables des structures. «*C'est interne, je ne veux pas me prononcer là-dessus.*» Par contre, elle annonce qu'elle va mandater un spécialiste des dépendances pour faire une analyse de la situation. «*Je ne peux pas vous en dire plus avant que l'analyse ait été effectuée.*»